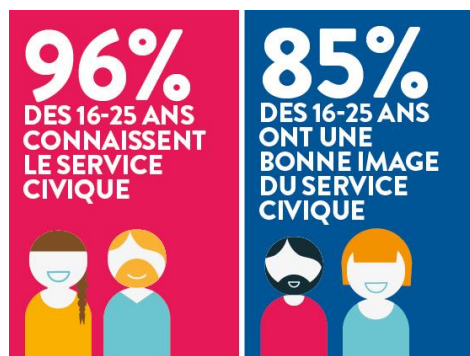


**Communiqué de presse
Paris, le 08 janvier 2016**

**96% des jeunes entre 16 et 25 ans connaissent le Service Civique,
85% d'entre eux en ont une bonne image. Ils affirment à 89% que le Service
Civique n'est pas obligatoire et à 83% qu'il favorise la mixité sociale**

Le Service Civique a déjà permis à près de 120 000 jeunes de s'engager dans des missions d'intérêt général depuis sa création en 2010. Pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République de 110 000 jeunes engagés en 2016 et 150 000 en 2017, et mieux comprendre la demande d'engagement et les attentes des jeunes de 16-25 ans, l'Agence du Service Civique a mené en parallèle deux études en octobre 2015 : un sondage avec l'institut IFOP* auprès de 1000 jeunes de 16 à 25 ans, et une enquête avec le cabinet d'étude MEDIAPOST** auprès des utilisateurs du site www.service-civique.gouv.fr.

► **Une très bonne notoriété générale, bien installée chez les 16-25 ans**



Le Service Civique jouit d'une très bonne notoriété générale : **96% des jeunes de 16 à 25 ans en ont déjà entendu parler, 85% en ont une bonne image.**

Les 16-25 ans perçoivent le Service Civique avant tout comme un **bon moyen de mener un engagement (93%) et être utile aux autres (91%).**

Parmi eux, 68% connaissent les modalités du Service Civique et voient bien de quoi il s'agit. 62% pensent que les démarches sont plutôt simples. Il reste néanmoins des efforts à faire pour améliorer la connaissance détaillée des principes

et des modalités pratiques du Service Civique. En effet 61% des 16-25 se sentent en manque d'informations précises sur le dispositif.

► **Plus les jeunes sont informés, plus leur envie de s'engager en Service Civique augmente**

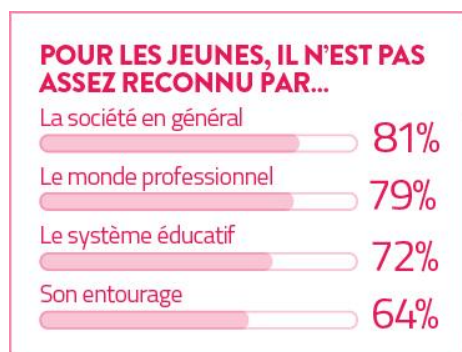


Parmi les 1001 jeunes interrogés par l'IFOP, **plus d'un jeune sur deux se déclare spontanément être intéressé** pour réaliser une mission de Service Civique (54%). **L'intérêt pour réaliser une mission concerne une population mixte et de niveau d'études varié** avec 58% d'intérêt chez les femmes et 49 % chez les hommes. Par niveau d'études, sont intéressés pour s'engager en Service Civique : 61 % des jeunes sans diplôme ou de niveau CEP-BEPC, 67 % de niveau CAP-BEP, 55% de niveau BAC, 44% de niveau 1^{er} cycle et 41% de niveau 2^e -3^e cycles.

La part de ces jeunes prêts à réaliser une mission de Service Civique atteint 60% dès lors que les différentes modalités du Service Civique leur sont présentées (engagement volontaire, accessibilité à tous, âge, type de missions, durée, indemnité, etc.). **Le principe du Service**

Civique non obligatoire est acquis pour 89% des 16-25 ans. 83% affirment que le Service Civique favorise la mixité sociale. Concernant la durée, seulement 37% d'entre eux se déclarent intéressés par une mission inférieure à 6 mois.

► Pour les jeunes, le Service Civique gagnerait à être mieux reconnu

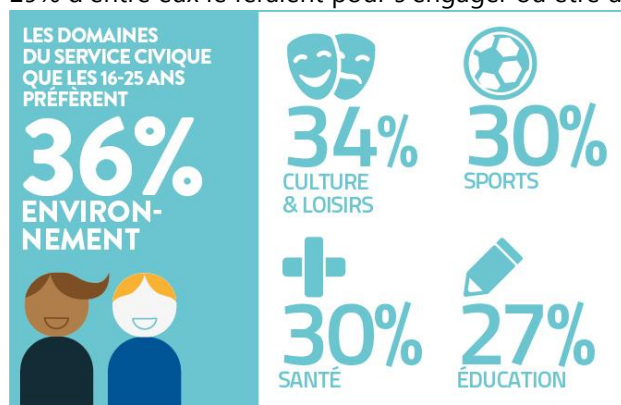


Les 16-25 ans pensent en grande majorité que le Service Civique n'est pas assez reconnu par la société en général (81%), le monde professionnel (79%), le système éducatif (72%).

Toutefois, ils sont 69% à penser que le Service Civique est un atout pour leur entrée sur le marché du travail. Pour **80%**, c'est aussi un bon moyen pour renforcer le sentiment d'appartenance à la France et aux valeurs républicaines.

► Les missions de Service Civique attractives pour les 16-25 ans

43% des jeunes de 16-25 souhaitent avant tout réaliser une mission pour « aider et accompagner ». 29% d'entre eux le feraient pour s'engager ou être utile aux autres.



Sur les 9 domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation, ceux qui suscitent le plus d'intérêt chez les jeunes (interrogés quelques semaines avant l'ouverture de la COP 21) sont : l'environnement (36%), la culture (34%), le sport et la santé (30% chacun) puis l'éducation (27%).

Les 16-25 se disent également intéressés pour réaliser leur mission de Service Civique en association à 39%, puis en établissement public (28%), ou encore en collectivités (18%) ou dans l'administration publique (15%).

► Le site www.service-civique.gouv.fr, pilier de la rencontre entre volontaires et structures d'accueil du Service Civique

Plus de 462 000 jeunes se sont inscrits sur le site du Service Civique depuis sa création en 2010, dont près de 150 000 pour la seule année 2015. **84% d'entre eux sont satisfaits du site et 93% le recommanderaient à leurs proches.** D'ailleurs, près de la moitié des volontaires sur les 12 derniers mois déclarent avoir trouvé leur mission grâce au site. Pour choisir une mission, les critères des jeunes sont avant tout la localisation (38%) et la thématique de mission (27%).

Parmi les organismes d'accueil interrogés, 53% déclarent trouver leurs volontaires principalement par le site www.service-civique.gouv.fr, 27% par le bouche à oreille (réseau professionnel et personnel).

Méthodologie appliquée pour la réalisation des deux études

* Sondage IFOP mené auprès d'un échantillon de 1001 personnes, représentatives de la population française âgée de 16 à 25 ans. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 12 au 16 octobre 2015.

** Enquête MEDIAPOST menée à travers une analyse de données et des questionnaires administrés entre le 1er et le 15 octobre 2015.

1 : une analyse des données du site enregistrées entre le 1er octobre 2014 et le 30 septembre 2015: jeunes inscrits, organismes inscrits, missions publiées, candidatures envoyées.

2 : une enquête déclarative « de perception » auprès de 3 cibles par questionnaire en ligne et par téléphone :

- 4 956 jeunes inscrits sur le site depuis octobre 2014 par questionnaire en ligne
- 3 038 jeunes volontaires en mission en 2015 par questionnaire en ligne
- 502 organismes agréés en 2015, constituant un échantillon représentatif

A propos du Service Civique

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique est plus qu'une politique publique pour la jeunesse, c'est une politique publique pour tous de cohésion nationale, porteuse d'un vivre ensemble régénéré. Il a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent de s'engager au service d'une mission d'intérêt général, entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Les missions, entre 6 et 12 mois, ne requièrent aucune condition de diplôme et sont indemnisées 573 Euros net par mois.

L'Agence du Service Civique est un opérateur placé sous tutelle du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Depuis le 1er janvier 2014, l'Agence du Service Civique est présidée par François Chérèque.

Toutes les informations sur le site www.service-civique.gouv.fr |
Twitter @ServiceCivique | Facebook.com/servicecivique

Contacts presse

Agence du Service Civique

Anne-Claire Dhennin, presse@service-civique.gouv.fr | 06 27 39 46 74 | 01 40 45 97 14

Publicis Consultants

servicecivique.presse@consultants.publicis.fr | 01 44 82 45 48